Envoyé en préfecture le 17/04/2025
Reçu en préfecture le 17/04/2025
Publié le 17/04/2025
ID : 059-215903758-20250411-2025_HB_1161-DE

017/2025

C C A S
MARCHIENNES
Centre Communal d'Action Sociale

Délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARCHIENNES

Séance 11 avril 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 16
Qui ont donné procuration : 5
Présents : 10
Qui ont pris part au vote : 15

Date de convocation :26/03/2025

L'an Deux Mil vingt-cinq le 11 avril à 18 heures 00 le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Marchiennes s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Catherine KOPEC, Vice-Présidente.

Etaient présents : Catherine KOPEC, Noëlla BOURDAUDHUI, Bernadette DEHAENE, Frédérique FERREIRA, Michel FRAPPART, Sylvie LESSELINGUE, Cathy NOTOT-GOS, Régis NOTOT, Jocelyn OGER, Sylvie ROUSSELLE.

Ont donné procuration : Laurent MARTINEZ à Catherine KOPEC, Marie-Chantal CABESTAING à Régis NOTOT, Jacqueline CRETEUR à Cathy NOTOT-GOS, Martine DELZENNE à Bernadette DEHAENE, Annie DEVAUX à Frédérique FERREIRA.

Absente : Elizabeth DESMETTRE

Délibération : 6/2025
Objet : Affectation des Résultats

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

En application de l'instruction budgétaire et comptable M57, il appartient à l'assemblée délibérante de statuer sur l'affectation du résultat de la section de fonctionnement et d'investissement 2024.

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Total des dépenses de fonctionnement	25 737,93 €	
Total des recettes de fonctionnement	32 056,23 €	
Résultat de l'exercice	6 318,30 €	
Résultat reporté 2023	20 268,55 €	
Résultat de la clôture	26 586,85 €	

RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Total des dépenses d'investissement	8 186,92 €	
Total des recettes d'investissement	0,00 €	
Résultat de l'exercice	-8 186,92 €	
Résultat reporté 2023	59 589,05 €	
Résultat de la clôture	51 402,13 €	

Sur la base de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de proposer les affectations suivantes :

Affectation du résultat 2024 : 26 586,85 € soit :
Affectation en réserves R 1068 en investissement : 0,00 €
Report en exploitation R 002 : 26 586,85 €
Report R 001 : 51 402,13 €

Envoyé en préfecture le 17/04/2025
Reçu en préfecture le 17/04/2025
Publié le 17/04/2025
ID : 059-215903758-20250411-2025_HB_1161-DE

018/2025

C C A S
MARCHIENNES
Centre Communal d'Action Sociale

***Objet** : Affectation des résultats 2024*

Préambule

Vu le compte de gestion provisoire 2024 certifié exact par Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable d'Orchies en date du 26 mars 2025, permettant la reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent avant le vote du Compte Financier Unique en date du 13 juin 2025.
Madame la Vice- Présidente, Catherine Kopec, expose le résultat de l'exercice 2024 :

DETERMINATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :

Total des dépenses de fonctionnement 2024	25 737,93 €
Total des recettes de fonctionnement 2024	32 056,23 €
Résultat de fonctionnement 2024	6 318,30 €
Résultat de fonctionnement reporté N -1 (002)	20 268,55 €
Résultat de clôture de fonctionnement 2024	26 586,85 €

DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Total des dépenses d'investissement 2024	8 186,92 €
Total des recettes d'investissement 2024	0,00 €
Résultat d'investissement 2024	-8 186,92 €
Reporté N -1 (001)	59 589,05 €
Résultat de clôture d'investissement 2024	51 402,13 €

RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2024 :

Restes à réaliser en dépenses :	10 724,20 €
Restes à réaliser en recettes :	0,00 €
Solde restes à réaliser :	-10 724,20 €

Résultat d'investissement définitif : 40 677,93€

Madame la Vice-Présidente propose l'affectation suivante :

Affectation du résultat 2024 : 26 586,85 € soit :
Affectation en réserves R 1068 en investissement : 0.00 €
Report en exploitation R 002 : 26 586,85 €
Report R 001 : 51 402,13 €

Envoyé en préfecture le 17/04/2025
Reçu en préfecture le 17/04/2025
Publié le 17/04/2025
ID : 059-215903758-20250411-2025_HB_1161-DE

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 : d'approuver la proposition d'affectation des résultats sus-indiqués,

Article 2 : d'autoriser M. le Président à effectuer toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote du Conseil d'Administration :

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

019/2025

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, et an que dessus
Le Président du Centre Communal
D'Action Sociale,
Laurent MARTINEZ.

MAIRIE DE MARCHIENNES
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
59870